

La guerre de 1870-1871 et ses conséquences

En 1870, la Ville subit un siège par la Prusse et combat durant de 103 jours avec 73 bombardements. Grâce à l'héroïque défense de la garnison sous les ordres du Colonel Denfert-Rochereau et de la population civile, le colonel ne rend la place le 13 février que sur injonction du gouvernement français. L'esprit de résistance des Belfortains est encore affirmé et la ville devient un symbole.

▲ Défense héroïque de Belfort par le brave colonel Denfert, la garnison et les habitants de la Ville, guerre de 1870-1871 : imagerie d'Épinal n°145

DEFENSE HEROIQUE DE BELFORT. Par le brave colonel DENFERT, la garnison et les habitants de la Ville.

PELLERIN & Co. imp.-édit.

Guerre de 1870 — 1871.

IMAGERIE D'ÉPINAL, N° 145



Extrait d'un registre d'option pour la nationalité française

M. Soussigné Staubmann Victor né à Staubmann,
le 14 juin 1840, fils de Staubmann et de
Marie Waring déclare opter pour la
nationalité française. Belfort le 30 juin 1871
Staubmann

M. Soussigné Herbert né à Malbrouck,
le 10 mars 1841, fils de Appollinaire
et de Marie Estévenon déclare opter pour la
nationalité française. Belfort le 30 juin 1871
Herbert

M. Soussigné Musich né à Witzgauten,
le 10 mars 1841, fils de Jean
et de Marie Marie déclare opter pour la nationalité française.
Belfort le 30 juin 1871
Musich

M. Soussigné Wittler Louis né à Sully,
le 14 août 1841, fils de Jean et de
Marie Marie déclare opter pour la
nationalité française. Belfort le 30 juin 1871
Wittler Louis

M. Soussigné Lejeune né à Cernay (Vosges),
le 10 janvier 1843, fils de Jean et de
Marie Marie déclare opter pour la
nationalité française. Belfort le 30 juin 1871
Lejeune

M. Soussigné Lejeune né à Cernay,
le 10 janvier 1843, fils de Jean et de
Marie Marie déclare opter pour la
nationalité française. Belfort le 30 juin 1871
Lejeune